


Rechercher : 

HANDICAP INTERNATIONAL

•

• Rubriques

- [Accueil](#) (67)
- [International](#) (143)
- [France](#) (579)
- [Reportage](#) (17)
- [Interview](#) (37)
- [Culture & Loisirs](#) (98)
- [Sports](#) (99)
- [Jeux Paralympique](#) (19)
- [En Bref](#) (27)
- [Livres](#) (57)
- [Agenda](#) (7)

• Publicité

« [SCOLARITÉ — AVS](#)
[MANIFESTATION CULTURELLE](#) »

MANIFESTATION — RETRAITE

Mobilisation générale ! Face au Chef de l'État qui lui maintient le cap !!!



Odile Maurin la représente du Collectif ni pauvre ni soumis avec a sa droite la délégué départementale de l'APF.

2010.09.08 — Alors que le matin même l'Assemblée nationale venait d'ouvrir les débats sur la question des retraites, les

syndicats et association telle que le collectif ni pauvre ni soumis avait eux appelé à la mobilisation générale. Ce sont ainsi entre 1;1 à 3 millions de manifestants, selon les sources qui sont descendues dans la rue. Un résultat du essentiellement au fait que si l'évidence d'une réforme n'est pas remis en cause et la jugent même inévitable, les moyens proposés par le Chef de l'État sont fortement eux contestée. Huit Français sur dix jugent désormais que la journée d'action du 7 septembre contre la réforme des retraites « est un succès pour les syndicats et l'opposition ». Une très large majorité (62 %) appelle à une poursuite de la contestation. Une décision qu'on prise les syndicats en annonçant 8 septembre une nouvelle manifestation pour le 23 septembre prochain.

Des politiques en mal de promesse

Un premier ministre a indiqué son inflexibilité face au besoin de réforme confortent les interventions du ministre du Travail, Éric Worth. Celui-ci affirmant devant les députés en réponse a un député socialiste que la gauche si elle été élu en 2012 reviendrait sur cette réforme, ne reviendrais pas sur vote comme elle ne l'avait pas fait pour celle votée en 1993. Une affirmation qui faisait suite a l'intervention de Ségolène Royal sur France 2 qui précisé « *Cette réforme et celle du MEDEF, et le PS devra même dos au mur poursuivre son combat* » cette dernière proposant jusqu'à un droit au « Réforme populaire ». Une solution certes démocratique, mais peu crédible !

Hier soir les nouvelles mesures annoncées par le chef de l'État sur la pénibilité ont aussi été précisées et adoptées mercredi soir en commission, sans calmer l'opposition de gauche. « Ce sont des avancées très importantes sur la pénibilité. Il y a une réponse forte du gouvernement », affirmant a la presse le ministre du Travail, Éric Woerth. Les députés PS ont parlant « *d'amendements écrits à la va-vite, arrivés tardivement pour essayer de désamorcer la force du mouvement social de mardi. Dans un premier temps, le gouvernement voulait maintenir la retraite à 60 ans pour les seuls salariés justifiant d'un taux d'incapacité de 20 % en raison de la pénibilité au travail. L'exécutif a décidé d'étendre la disposition "aux personnes justifiant d'un taux d'incapacité permanente compris entre 10 et 20 %"* ». Alain Vidalies (PS) a dénoncé 'des textes écrits à la va-vite' et 'une usine à gaz'.

Dans ce cas, le départ à 60 ans sera subordonné « au fait que l'assuré puisse apporter la preuve qu'il a bien été exposé à des facteurs de risques professionnels' et à 'l'aval d'une commission'. 'C'est une avancée historique qui permettra à 30.000 personnes de partir plus tôt, et notamment aux caissières victimes de troubles musculo-squelettiques', affirmant la députée UMP Valérie Rosso-Debord.



Toulouse en présence de 35 à 110 000 manifestants

« *Il faut avoir le courage de dire que si l'Europe veut gagner la bataille de la compétitivité face à certains pays émergents, il faut travailler plus, il faut travailler plus longtemps* », déclare le président de la Commission européenne José Manuel Barroso devant le Parlement européen à Strasbourg. « *Ceux qui disent le contraire ne disent pas la vérité* », insiste-t-il, s'attirant quelques huées de députés de gauche.

Des syndicats inflexible et pourtant face au mur !

Si l'union fait la force, ce qui été le cas le 7 septembre dernier, celui-ci pourrait être un aveu de faiblesse, chacun étant obligé de consentir certaine concession comme la CGT. Une minorité de ces parmi ces derniers qui souhaiterais se reproduire les mouvements de 1995. Tous les syndicats réclament le maintien de l'âge légal à 60 ans et à 65 ans pour une pension sans décote. Des syndicats qui ont adressé une lettre ouverte rédigée par sept syndicats unis (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Unsa, FSU et Solidaires) après la manifestation. Seule FO est restée en marge de l'initiative. Ils demandent au président, à son gouvernement et aux parlementaires de revoir leur projet de réforme qu'ils jugent "injuste" et "inefficace". Les syndicats rappellent leur opposition au projet du gouvernement : "*le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la*

résorption des inégalités ni au besoin de financement.”

Des Associations inquiètes sur la pénibilité et l'invalidité



Après la décision de la fiscalisation des accidents de travail, Nicolas Sarkozy, malgré quelque « effet d'annonce » en proposant de réduire le taux d'invalidité requis de 20 à 10 % ne semble pas vouloir véritablement prendre en compte la pénibilité dont les critères sont pourtant connus par l'OIT (1). Un collectif ni pauvre ni soumis qui dans un tract distribué comme a Toulouse ou avait été déployé d'immenses banderoles, par sa déléguée Odile Maurin précisant que le chef de l'État oublie ses promesses faites aux personnes handicapées, déplorant la non-prise en compte de la situation particulière des maladies invalidantes ou celle des aidants familiaux, sans oublier les critères limitatifs des effets à long terme

Affirmant à notre journal ...Ni pauvres, ni soumis demande le maintien de leurs droits actuels et les aménagements encore nécessaires liés à leur condition particulière. Car l'espérance de vie de ces personnes n'est pas la meilleure, et pour quelle qualité de vie ???

L'accueil du public a été excellent et beaucoup ont découvert ou redécouvert les conditions de vie d'une majorité de personnes malades, handicapées, c'est-à-dire la misère avant, pendant et après la retraite !!! En résumé, succès populaire pour NPNS !!!

De son côté l'association inquiète de la tournure de cette réforme avait le 30 août dernier adressé une lettre ouverte au président de la république. Déplorant dans un communiqué qu'il existe en France 15 millions de personnes atteintes de maladie chronique. Or ces dernières ont été complètement oubliées dans le projet de réforme des retraites. Demandant que soit pris en compte notamment le niveau de pension de retraite soit au moins identique à celui de la pension d'invalidité pour compenser les carrières professionnelles fractionnées par la maladie. Un message relayé aussi par la FNATH qui sort édition 2011 de son code du handicap chez Dalloz, affirmant *en* soutien avec l'ANDEVA avoir pris connaissance des propositions du Président de la République d'abaisser à 10 % le taux d'incapacité permettant aux salariés de bénéficier d'une retraite à 60 ans, et d'impulser des accords de branche pour aménager les fins de carrière. Cet abaissement va permettre de facto à un nombre plus important de personnes de bénéficier de ce dispositif.

Toutefois, ces annonces montrent que le gouvernement reste sourd à la principale critique du volet pénibilité de la réforme des retraites. En restant sur une incapacité médicalement constatée, le gouvernement exclut des milliers de travailleurs exposés à des conditions de travail réduisant leur espérance de vie mais n'entraînant pas d'incapacité. L'association qui avait pourtant adressé elle aussi des propositions. L'association qui appel a rassemblement sur le thème de la pénibilité au travail, le 9 octobre 2010 à Paris avec comme message « Ceux qui vont mourir plus tôt doivent cesser de travailler plus tôt ! »

62 % des Français souhaitent un suite à cette manifestation !

Alors que selon un sondage BVA, plus d'un Français sur deux (55 %) estime que le

forts s'expriment quant à sa capacité à intégrer les exigences de justice sociale.

Manifestement, les Français considèrent que leur souhait de concertation et de prise en compte de la pénibilité n'est pas assez entendu par l'exécutif. Dans ce contexte, deux indicateurs majeurs traduisent un risque de radicalisation au sein de l'opinion. On observe d'abord un soutien assez net au mouvement social organisé par les syndicats. Autre point au cœur de l'acceptation par les Français de la réforme proposée par le gouvernement, la question d'un recul progressif de l'âge de départ à la retraite à 62 ans suscite en cette rentrée des réactions plus mitigées qu'avant les vacances. Les catégories populaires (36 % chez les employés et 38 % chez les ouvriers) sont très nettement défavorables au report de l'âge de départ en retraite. Nul doute qu'au sein de ces catégories le sentiment d'une prise en compte insuffisante de la pénibilité des métiers jouent en défaveur de l'acceptation de la réforme.



gouvernement doit céder sur le report de l'âge légal de départ à la retraite, après la journée d'action syndicale de mardi, contre 37 % jugent en revanche qu'il faut s'arrêter là' (1 % ne se prononce pas). A la question de savoir si le gouvernement doit céder, après la journée de grèves de mardi, sur sa décision de repousser l'âge légal de départ, 55 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative, 43 % étant d'un avis contraire.

De son côté un sondage IFOP indique selon lui que l'opinion navigue en effet entre deux sentiments : d'abord celui de l'inéluctabilité d'une réforme ensuite celui d'une prise en compte insuffisante par le gouvernement des exigences de justice sociale, freinant l'acceptabilité de la réforme envisagée. Ainsi, 70 % des personnes interrogées considèrent que le gouvernement est « responsable vis-à-vis des générations à venir ». Très attachés au système de retraites par répartition, les Français sont majoritairement persuadés (57 %) que celui-ci est déterminé à le maintenir. Dans ce contexte de bienveillance à l'égard de la volonté réformatrice, des doutes de plus en plus

En conclusion, les réactions des Français sur cette thématique renvoient à de multiples inquiétudes liées à la situation économique et sociale du pays : elle indique que nombre de Français, en particulier au sein de certaines catégories particulièrement touchées par la crise, s'inquiètent des conditions dans lesquelles ils pourront prendre leur retraite, signe d'un véritable pessimisme quant aux évolutions de long terme de ce dossier et à la capacité des politiques à le prendre en charge. Interrogés sur leur perception de la retraite comme moment de la vie, 49 % des Français considèrent que c'est un moment qu'ils « attendent avec impatience », mais 47 % déclarent le « redouter ».

La suite le 15 septembre prochain avec un premier vote à l'Assemblée nationale avant son étude au sénat ou la aussi les syndicats espèrent pouvoir faire changer le destin de cette réforme. Rendez-vous aussi le 23 septembre pour une mobilisation générale que les syndicats espèrent plus importante encore.

Stéphane Lagoutière

Tags: [Associations](#), [npns](#), [reforme](#), [retraité](#), [Syndicats](#)

Cet article date du Mercredi, septembre 8th, 2010 à 18 h 35 min et appartient à la rubrique [Accueil](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à cet article par le biais du [fil RSS 2.0](#).

Poster un commentaire

<input type="text"/>	Name (required)
<input type="text"/>	Mail (will not be published) (required)
<input type="text"/>	Website

Submit Comment

Rechercher :

- [Contact](#)
- [Forum](#)
- [Qui sommes-nous](#)
- [Sondages](#)

© 2010 [France-Handicap-Info](#) - [Entries \(RSS\)](#) - [Comments \(RSS\)](#) - [Connexion](#)

Ce site a été entièrement réalisé par la société [N-Serv](#)

↳